PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

LE CONTRÔLE D'ACCÈS - MODULE 2 : VIGIK ET INTERPHONIE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs d'installer une solution VIGIK associée à l'interphonie et de réaliser le câblage d'une platine à défilement ainsi que sa programmation.

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉ-REQUIS

Formation accessible à toute personne pouvant démontrer qu'elle exerce ou exercera une activité en rapport avec les différents systèmes de contrôle d'accès existants, et ayant déjà suivi la formation « De la théorie à la pratique des différentes solutions de contrôle d'accès » :

- Chef d'entreprise ou salarié d'une entreprise (serrurier, menuisier, dépanneur en serrurerie, clés minute...)
- Personne en reconversion professionnelle et désireuse de trouver un emploi dans le domaine de la serrurerie, de reprendre une entreprise existante ou de s'installer en tant qu'artisan
- Agent des services techniques auprès d'une administration

NATURE DE LA FORMATION & DOCUMENT DÉLIVRÉ

Formation non certifiante. À l'issue du stage, une attestation de stage est remise au participant. Elle ne constitue ni un diplôme ni une certification professionnelle.

FORMATION AMÉNAGEABLE SUR DEMANDE

Le stagiaire doit prendre contact avec l'un des référents handicap (Hervé GRENECHE ou Xavier REVEAU) au +33 (0)2 41 33 19 20 pour préciser les possibilités d'adaptation.



DÉLAIS & MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accès à cette formation varie selon le taux de réservation (entre 1 à 6 mois). Aussi, il est prudent, avant de choisir définitivement vos dates, de vous assurer que des places restent disponibles.

Inscription sur demande :
- Appeler au +33 (0)2 41 33 19 20
- Envoyer un mail à infos@madelin-sa.com
- Compléter le formulaire de contact en précisant l'objet de votre demande

Modalités de financement : Consulter nos Conditions Générales de Ventes (CGV), accessibles sur notre site internet.

Plus d'informations sur nos formations ici.

DATES 2027 :

jeu **25** & ven **26 novembre**

TARIF 2027 : 1 570,00€ HT

PERSONNES À CONTACTER : Xavier REVEAU ou Hervé GRENECHE au +33 (0)2 41 33 19 20

Ce programme est la propriété de MADELIN S.A. Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation préalable.

DURÉE ET DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cette formation se déroule sur 2 journées consécutives (soit 14 heures), dans les locaux de MADELIN S.A. situés aux PONTS-DE-CÉ. Chaque groupe est composé de 8 personnes maximum afin d'accompagner au mieux les stagiaires durant les exercices pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pour la théorie (≈ 3 heures) :

- Utilisation d'un vidéoprojecteur tactile
- Un support de cours est remis à chaque stagiaire. Ce dossier servira de point de repère après la formation.

Pour la pratique (≈ 11 heures) :

- Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel entièrement doté du matériel et des outils indispensables à la réalisation des travaux pratiques demandés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (mise en situation sous forme d'exercices pratiques).

PROGRAMME

VIGIK

- Les principes de fonctionnement
- Les acteurs

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION D'INTERPHONIE SUR PLATINE

- Le câblage
- Les produits Platine d'Interphonie à défilement
 - Poste audio
 - Poste vidéo
 - Logiciel
- La programmation
- L'utilisation, les modifications, les suppressions

MADELIN
S.A.S au Capital de 100 000 €
Tél. +33 (0)2 41 33 19 20

15 à 19 rue Paul Pousset
ZAC du Moulin Marcille
49130 Les Ponts-de-Cé (France)

Siret : 402 874 895 00012
Code APE : 2573B
N° de déclaration d'activité : 52490125149

Ce programme est la propriété de MADELIN S.A. Toute reproduction, même partielle, est interdite, sans autorisation préalable.